



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVD - 23.04.2019

Numéro de publication: KK03-000005813

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey

Suspension de la procédure de faillite Y.C.S. SA

Débiteurs:

Y.C.S. SA

CH-550.1.039.921-0

Chemin de Somais 15

1009 Pully

Date de décision de la dissolution : 22.02.2019

Date de suspension: 05.04.2019

Montant de l'avance de frais: CHF 3'000

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 03.05.2019

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois Rue de la Madeleine 39 1800 Vevey

Remarques:

Par décision de la Présidente du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 22 février 2019, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But : conseils et management dans le domaine de la construction.